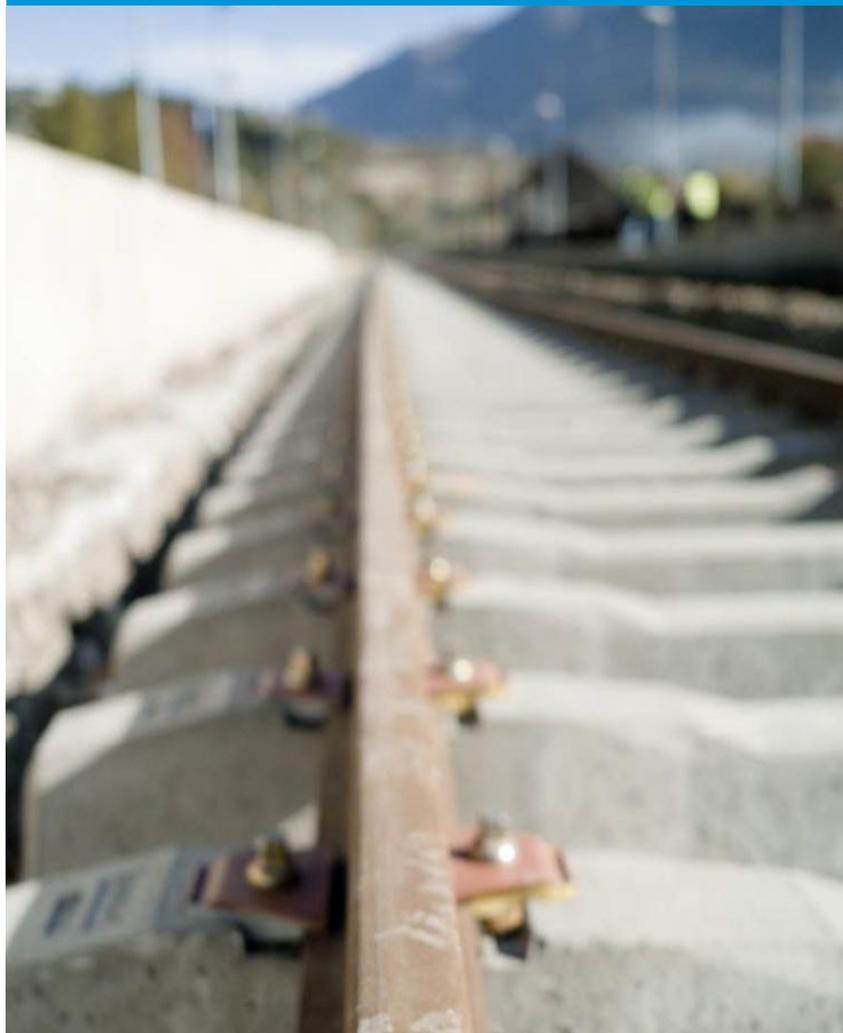


Proposition d'ordre du jour



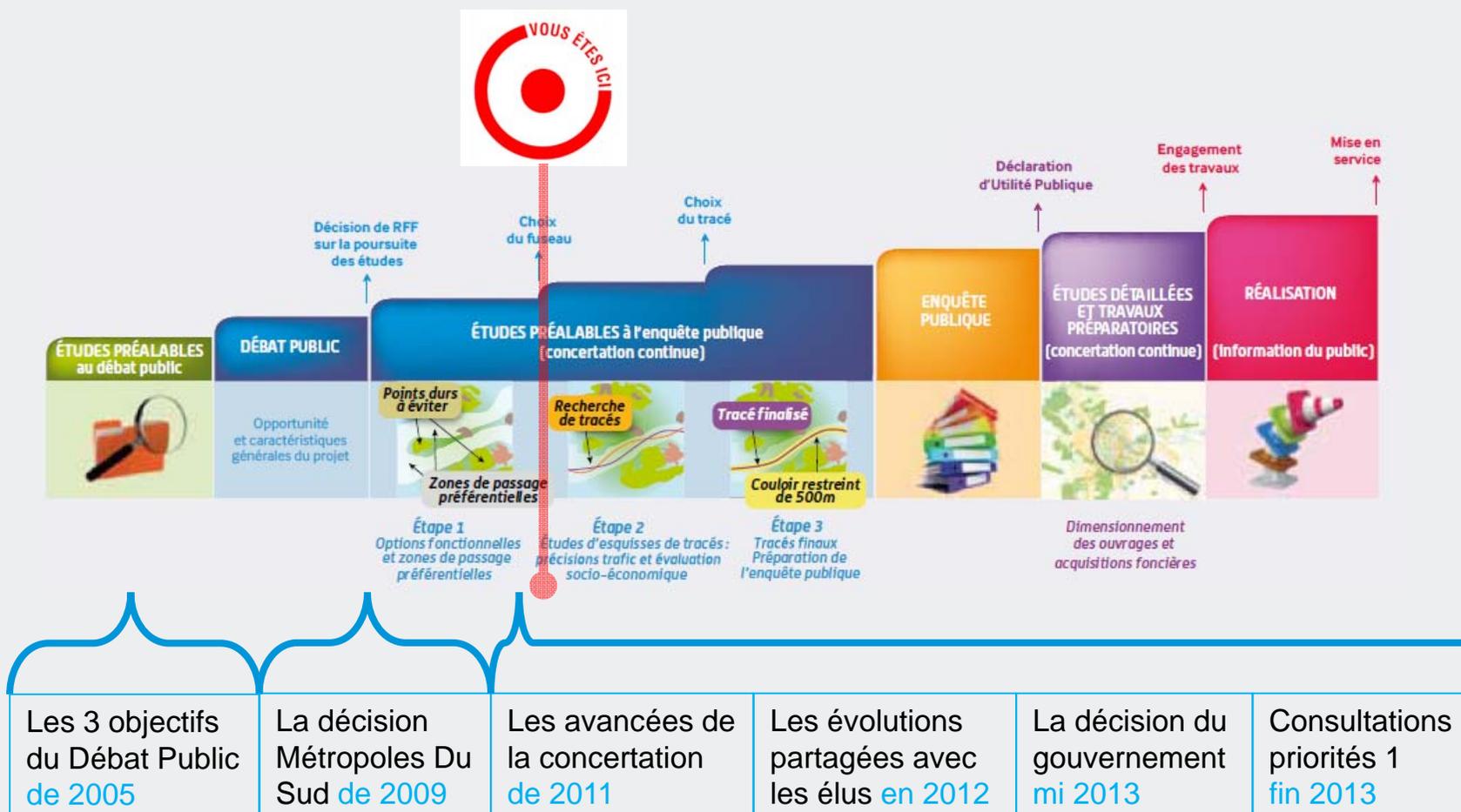
- Où en sommes-nous ?
- La consultation Priorité 1
- Le projet en Priorité 2
- Le projet et la Zone Préférentielle de Passage (ZPP) de Priorité 2
- Les prochaines étapes

— Séquence 1

Où en sommes nous ?

- Les grandes étapes d'un projet d'infrastructure
- Les acquis de la concertation 2011 / 2012
- La commission Mobilité 21
- La décision du gouvernement du 9 juillet 2013
- Le Comité de Pilotage du 23 septembre 2013

Où en sommes nous ?



— Les 3 objectifs du débat public de 2005

- > **Ouvrir la région PACA aux autres régions françaises et désenclaver l'Est du territoire**, en le reliant au réseau français à grande vitesse.
- > **Faciliter les déplacements à l'intérieur de la région** (entre les trois métropoles de Marseille Toulon et Nice, et au sein de chacune d'elles), en offrant une alternative à la route et en complétant la seule voie ferrée existante du littoral.
- > **Constituer le système ferroviaire intégré et le chaînon manquant de l'arc méditerranéen** Barcelone – Marseille – Gênes.

Les acquis de la concertation publique de 2011

Mettre en avant les transports du quotidien

- Plus d'intermodalité
- Plus d'interconnexion

Adapter la grande vitesse aux contraintes du territoire

- Pas de grande vitesse entre Marseille et Aubagne

Privilégier des gares intermodales et interconnectées avec le réseau existant

- Gare souterraine sous la gare de Marseille Saint-Charles,
- Gare de Toulon, et gare nouvelle à l'Est du Var,
- Gare nouvelle à l'Ouest des Alpes-Maritimes, gare TGV au pôle d'échanges de Nice-Aéroport

Les acquis de la concertation publique de 2011

Doubler les capacités du ferroviaire

■ Marseille – Aix :

- **6 TER/h/sens** à l'horizon de la Priorité 1
- **8 TER/h/sens** à l'horizon de la Priorité 2

■ Marseille – Aubagne :

- **8 TER/h/sens** à l'horizon de la Priorité 1
- **9 TER/h/sens** à l'horizon de la Priorité 2

■ Marseille – Vitrolles :

- **6 TER/h/sens** à l'horizon de la Priorité 1

Les demandes du Comité de Pilotage de décembre 2011

Les points à approfondir : Bouches-du-Rhône



Secteur vallée de l'Huveaune – Aubagne – Ste-Baume :

Préciser les atouts et contraintes des différents fuseaux, et notamment du fuseau Sud issu de la concertation, en évitant les zones urbaines et agricoles

Préciser la faisabilité d'un aménagement de la 4ème voie dans la vallée de l'Huveaune avec une ligne poursuivant en tunnel, sans émergence dans Aubagne et la plaine d'Aubagne-Gémenos

Préciser les modalités de passage en s'éloignant au maximum de la cuvette de Cuges

Les constats partagés avec les élus en 2012

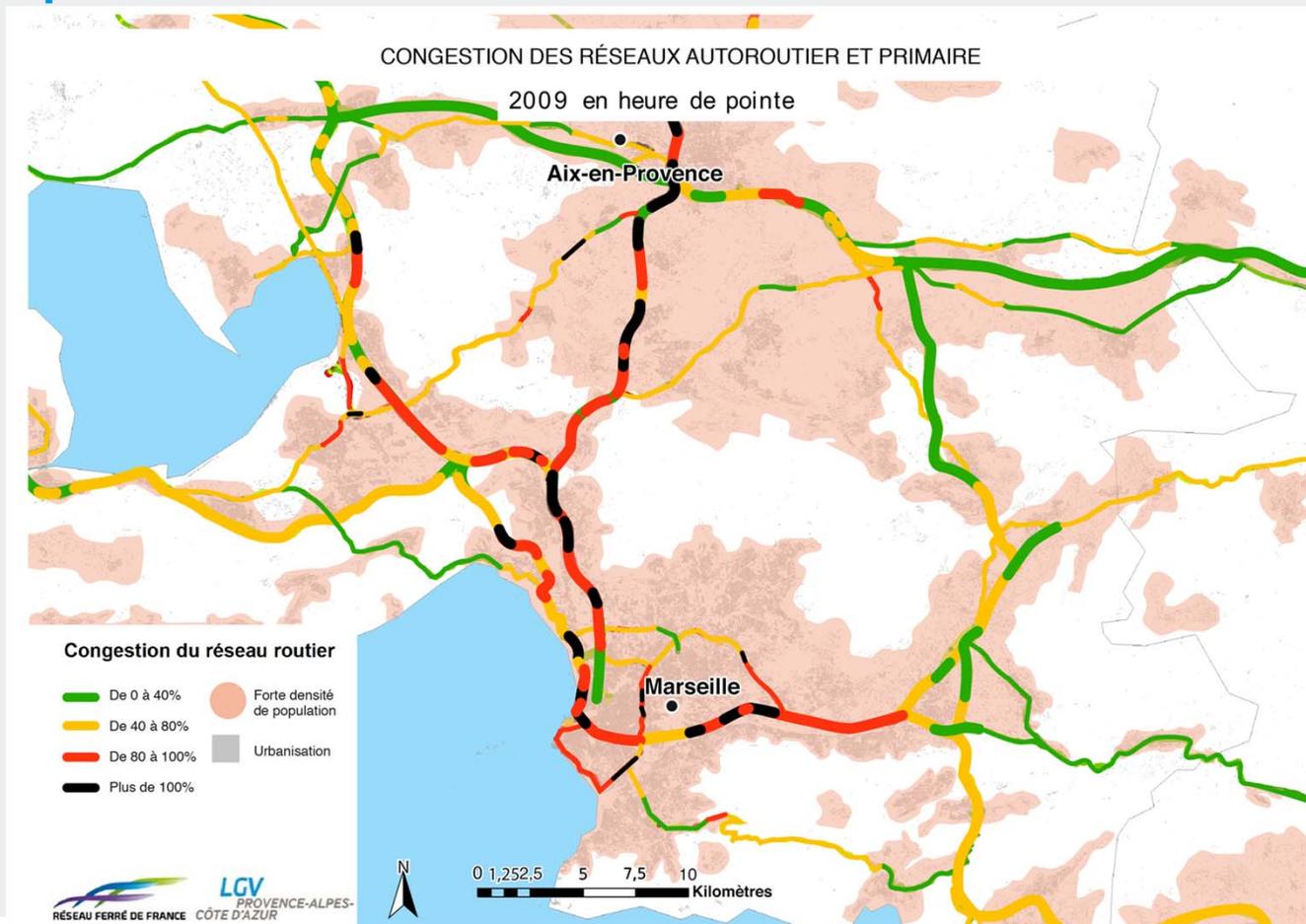
Une région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui attire et se congestionne

- **Un quadruplement de la population entre 1860 et 2009**
- **3^{ème} région la plus peuplée de France**
 - 5 millions d'habitants aujourd'hui
 - 6 millions en 2040
- **Marseille-Aix, Nice et Toulon parmi les 10 plus grande agglomérations françaises**
- **2^{ème} région touristique avec un apport net de 2 millions de personnes en été**
- **80 % des habitants sur une bande littorale de 25 km de large**

... et une ligne ferroviaire qui date de Napoléon 3

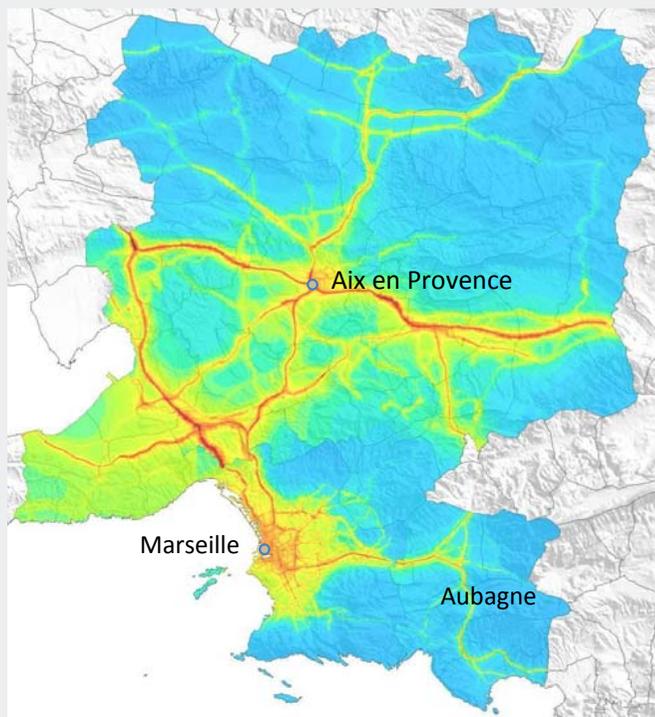
Les constats partagés avec les élus en 2012

Des métropoles en voie de saturation routière



Les constats partagés avec les élus en 2012

Une perte de la qualité de vie



➤ Pollution de l'air :

- Risques sanitaires : **600.000 personnes exposées à la pollution de l'air** en PACA
- 71 % de jours au dessus des seuils d'alerte
- Contentieux européen pour non respect des normes PM10 (particules fines < 10 microns) → astreinte de l'ordre de 300 K€ par jour
- En secteur urbain, 85% des émissions sont dues aux transports

➤ Perte de qualité de vie :

- **10 jours / habitant** perdus par an dans les embouteillages entre Aix et Marseille, pour **17 jours en 2025**

Les constats partagés avec les élus en 2012

La grande vitesse n'est pas la priorité partout

- Améliorer les trains du quotidien
- Améliorer le réseau et le système ferroviaire

Développer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges

- Coordonner les offres de services des différents modes de transports
- Faciliter les accès aux pôles d'échanges

Créer une nouvelle infrastructure et limiter au maximum les nuisances

Crédibiliser le financement du projet

Associer et mieux informer les élus

Les constats partagés avec les élus en 2012

Une ligne nouvelle en site propre et à grande vitesse demandée dans les Alpes-Maritimes

Améliorer la liaison Nice-Monaco-Italie

Limiter les nuisances pour les riverains et les impacts sur les milieux naturels

Eviter au maximum les zones agricoles

- **Plaine agricole d'Aubagne évitée**
- **Plaine agricole de Gémenos évitée**
- **Passage à l'écart du Poljè de Cuges les Pins**

Utiliser les emprises existantes dans le sillon permien pour un doublement de l'infrastructure

La proposition de la Commission Mobilité 21

Rapport remis le 27 juin 2013, et classe les projets selon 3 priorités

- **Priorité 1 : travaux à engager avant 2030**
- **Priorité 2 : travaux entre 2030 et 2050**
- **Projets non prioritaires : après 2050**

La commission a salué l'évolution du projet de LGV vers une ligne nouvelle réalisable par étapes

La proposition de la Commission Mobilité 21

2 scénarii proposés au gouvernement

■ Scénario 1 – Enveloppe nationale de 8 à 10 Mrds €

- **Priorité 1** : Traitement du nœud ferroviaire marseillais (2,5 Mrds €)
- **Priorité 2** : Traitement du nœud ferroviaire azuréen et réalisation de la ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon et Le Muy et Nice (9,5 à 12 Mrds €)

■ Scénario 2 – Enveloppe nationale de 28 à 30 Mrds €

- **Priorité 1** : Traitement des nœuds ferroviaires marseillais (2,5 Mrds €) et azuréen (4,2 Mrds €)
- **Priorité 2** : Ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon et Le Muy et Nice (5,3 à 7,8 Mrds €)

Le choix du Gouvernement

Le 9 juillet 2013, lors de la présentation du Programme d'Investissements d'Avenir, **le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement retenait le scénario 2** de la Commission.

C'est l'ensemble du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui est pris en compte dans la décision du gouvernement

La décision du gouvernement



Le Comité de pilotage du 23 septembre 2013

Prend acte de la décision du gouvernement

Propose de mener conjointement les études sur priorités 1 & 2

Propose de présenter au Ministre la Zone de Passage Préférentielle de Marseille à l'Italie

Propose un dispositif d'information et de consultation en 2 temps sous l'égide des préfets de départements:

- Sur les sections de la priorité 1, les nœuds de Marseille et Nice : d'octobre à novembre 2013 pour les élus, en décembre pour le public
- Sur les sections de la priorité 2, d'Aubagne à Toulon et du Muy à la Siagne : d'avril à mai 2014 pour les élus, en juin pour le public.

— Séquence 2

Premiers enseignements de la consultation et information du public sur la Priorité 1

Consultation de 2013 – Priorité 1

Premiers enseignements reçus

Dans les Bouches-du-Rhône :

- **Besoin de plus d'explications de la traversée souterraine de Marseille**
- **Expliciter les travaux de la 4ème voie entre Aubagne et Marseille**
- **Une attente du développement de l'accessibilité et des dessertes : « plus de trains plus souvent »**
- **Développer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges**

Consultation de 2013 – Priorité 1

Premiers enseignements reçus

Dans les Alpes-Maritimes :

- **Le département exprime l'urgente nécessité d'une nouvelle infrastructure ferroviaire**
- **Forte attente d'une gare pour desservir Sophia Antipolis et des fonctionnalités à expliquer**
- **Enterrer la ligne nouvelle de la gare de Sophia Antipolis à Saint Laurent du Var**
- **Une gare Nice Aéroport perçue comme cœur des échanges depuis et vers l'ouest de Nice**
- **Développer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges en particulier pour les gares de Nice Aéroport et Bréguières-Sophia Antipolis**

Consultation de 2013 – Priorité 1

Premiers enseignements reçus

A l'échelle régionale :

- **La désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et azuréens : une nécessité largement partagée par les habitants et en particulier les usagers**
- **Un projet fortement soutenu dans son principe avec des modalités de réalisation à approfondir**
- **Une Zone de Passage de Priorité 1 qui n'appelle pas d'objection**
- **Le développement des transports en commun : une réelle nécessité**

Séquence 3

Le projet en Priorité 2

Le projet en Priorité 2

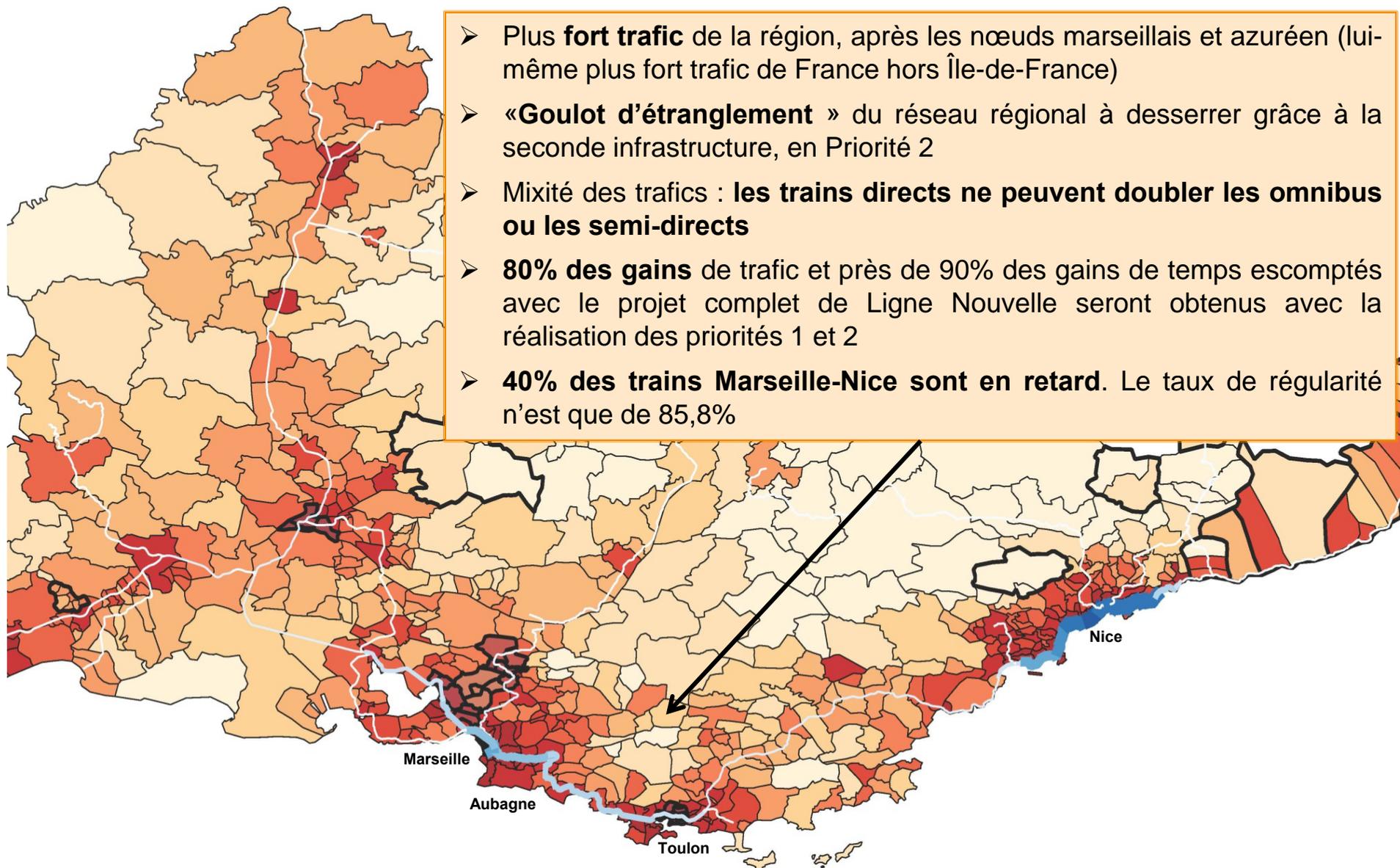


— Une section de ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon

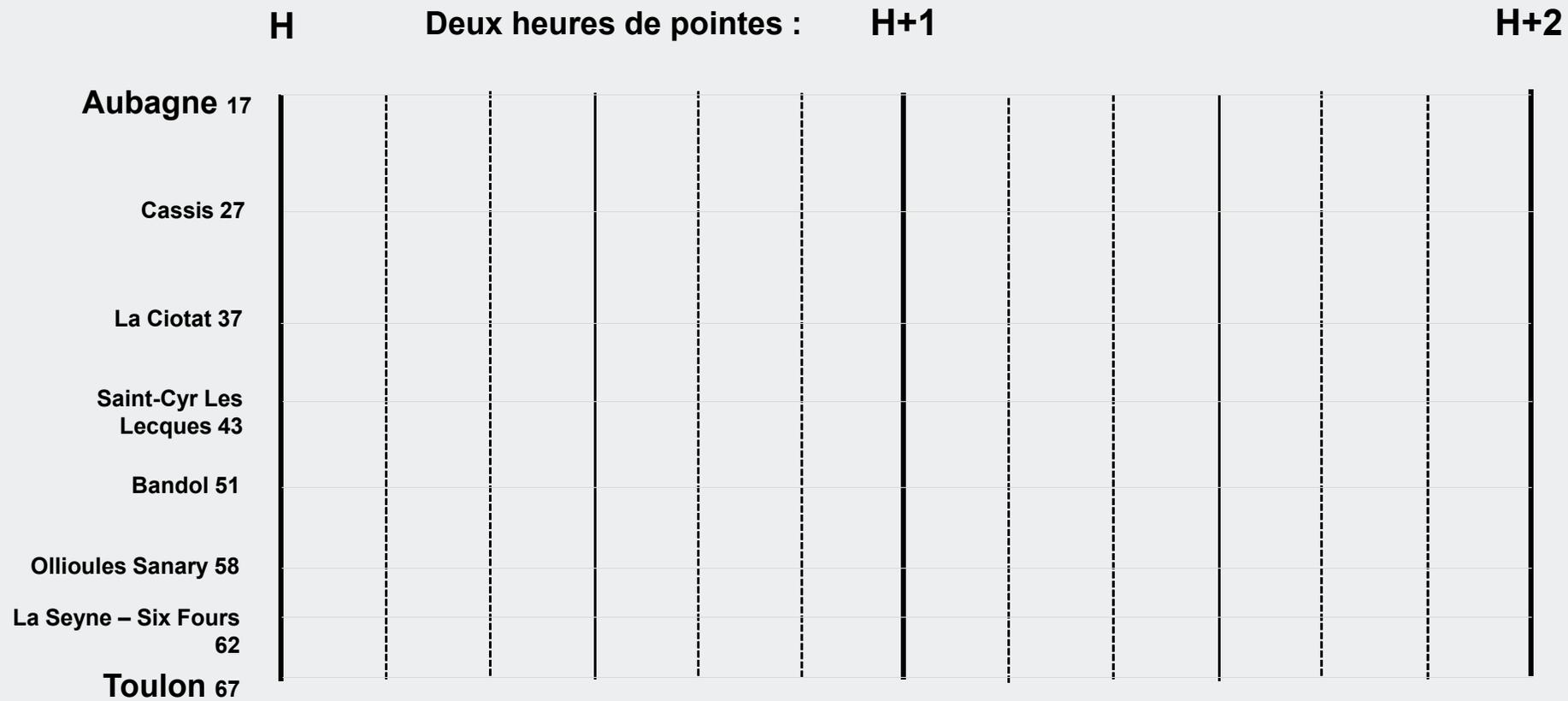
— Une section de ligne nouvelle entre Est Var et la Siagne

— Une gare nouvelle au Muy

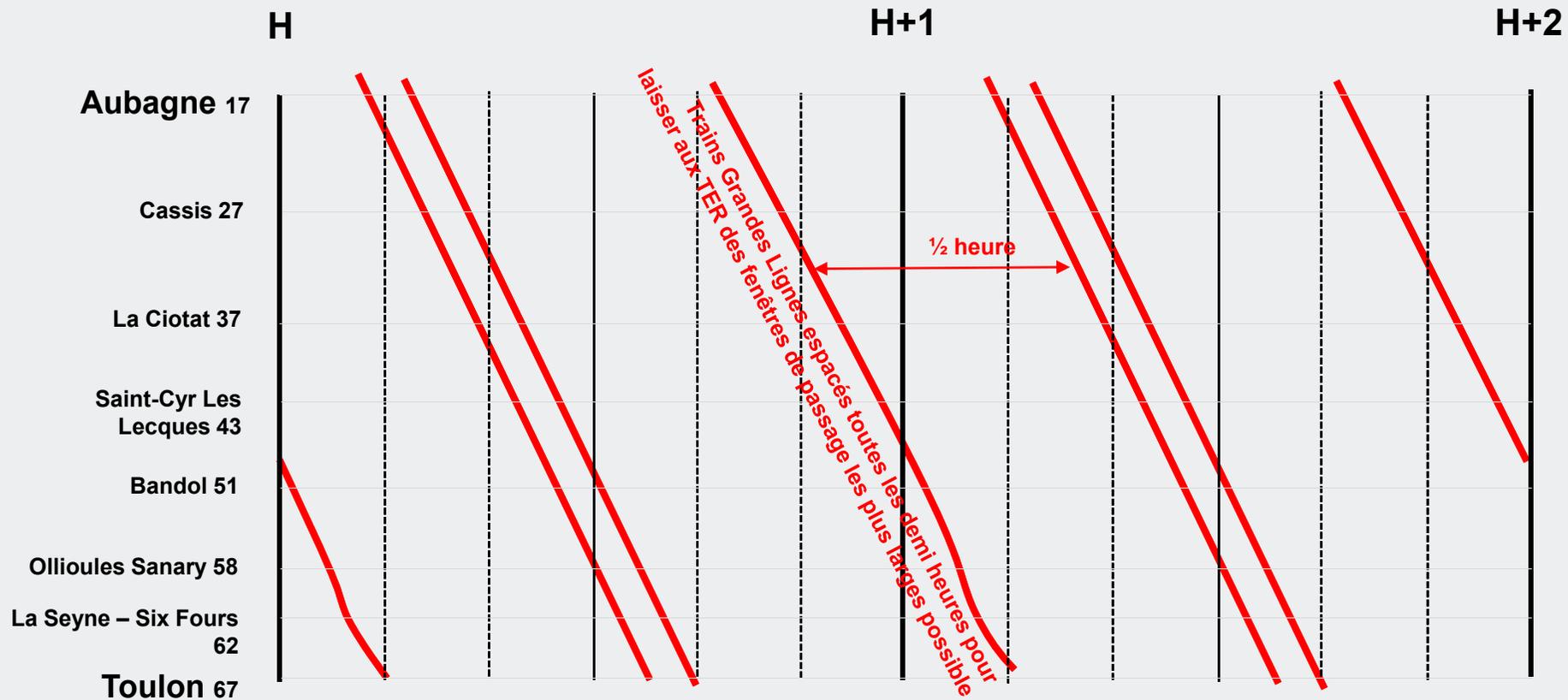
Les enjeux de la section Aubagne – aire toulonnaise



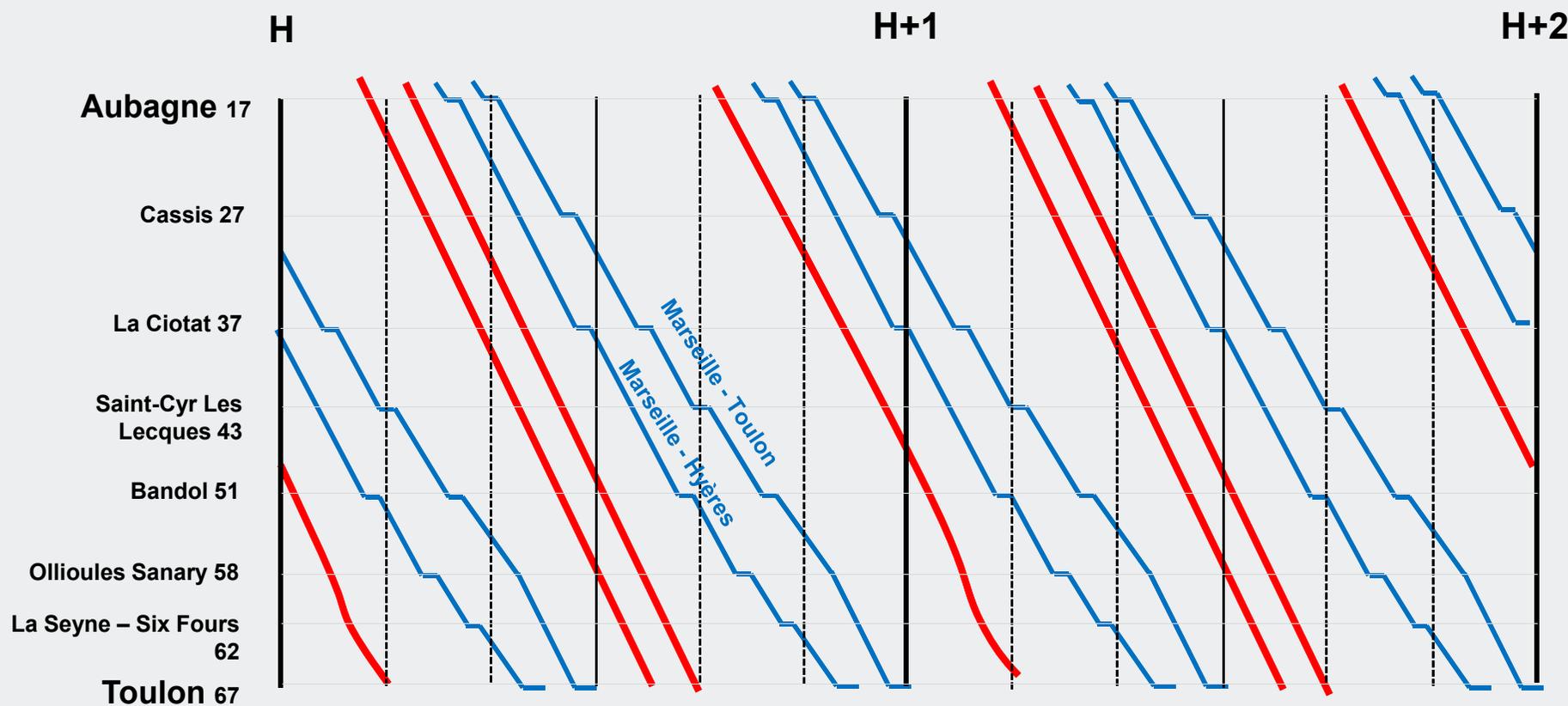
Pourquoi la ligne Aubagne – Toulon est saturée et doit être doublée :



Pourquoi la ligne Aubagne – Toulon est saturée et doit être doublée :



Pourquoi la ligne Aubagne – Toulon est saturée et doit être doublée :



D'Aubagne à l'aire toulonnaise

Répondre à la forte demande de déplacements



une nouvelle infrastructure
+
des aménagements sur la ligne existante

=

le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur



- des TER plus nombreux et plus fiables sur la ligne existante
- des liaisons plus rapides entre les capitales régionales sur la nouvelle ligne

D'Aubagne à l'aire toulonnaise

- ❑ Augmenter les **fréquences** entre Marseille, la Seyne, Toulon, la Pauline, Hyères
 - 6 TER / heure et par sens dans l'aire toulonnaise, alors qu'aujourd'hui il n'y a que 3 trains, Marseille-Hyères, Marseille-Toulon et Toulon-les Arcs
 - 2 fois plus de trains grandes distances
- ❑ Fiabiliser le trafic ferroviaire et **rendre le train plus attractif** face à la voiture
- ❑ Proposer de nouvelles liaisons pour **traverser l'agglomération sans changement de train à Toulon** alors qu'actuellement les trains sont terminus
- ❑ Réduire le **temps de parcours** entre l'aire toulonnaise et Marseille
 - 25 min au lieu de 45
- ❑ Permettre **des arrêts supplémentaires** grâce à l'augmentation de capacité apportée par la seconde ligne
- ❑ Offrir un second itinéraire pour faciliter la **maintenance** du réseau

Séquence 4

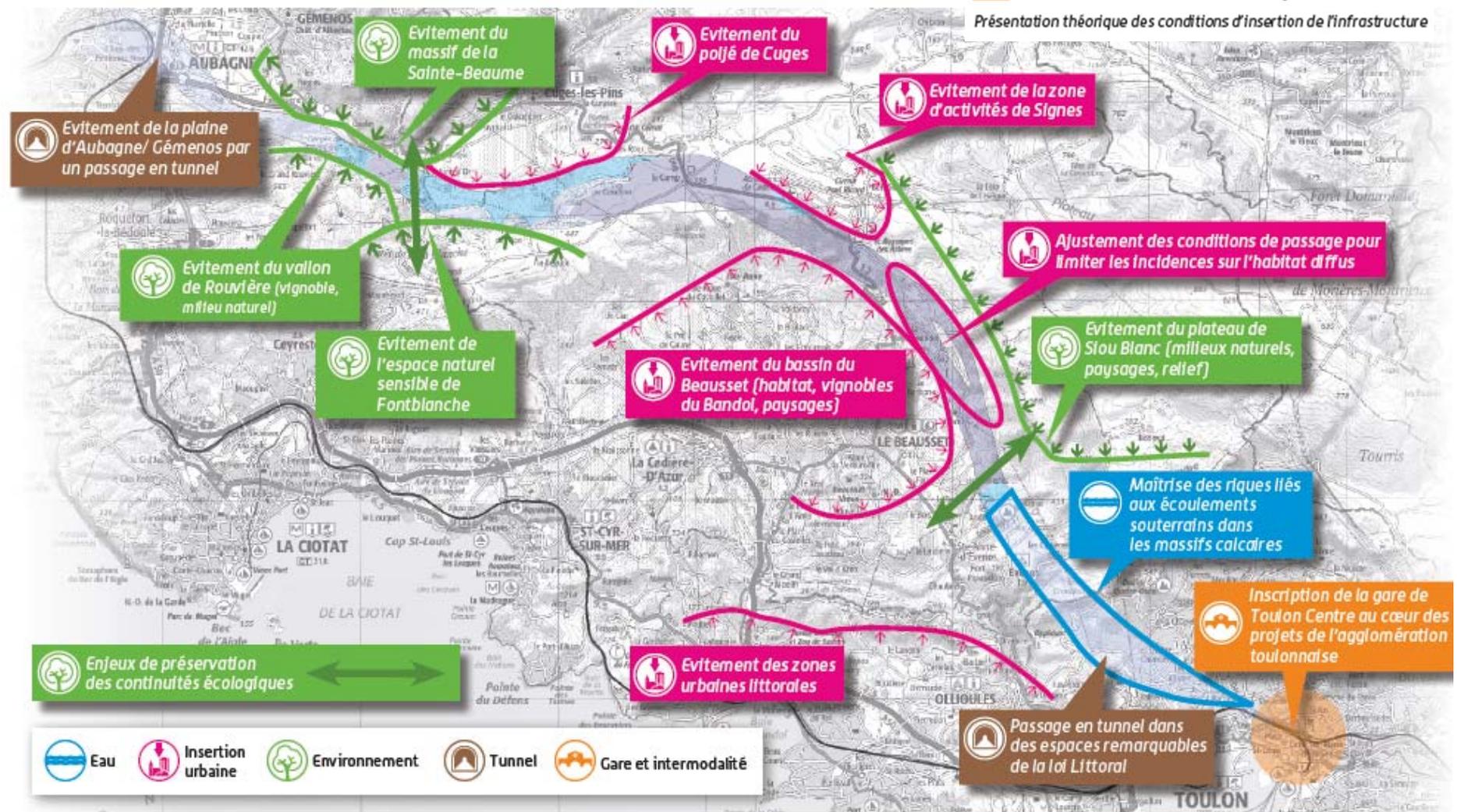
La Zone Préférentielle de Passage de Priorité 2

La Z.P.P. : définitions et rappels

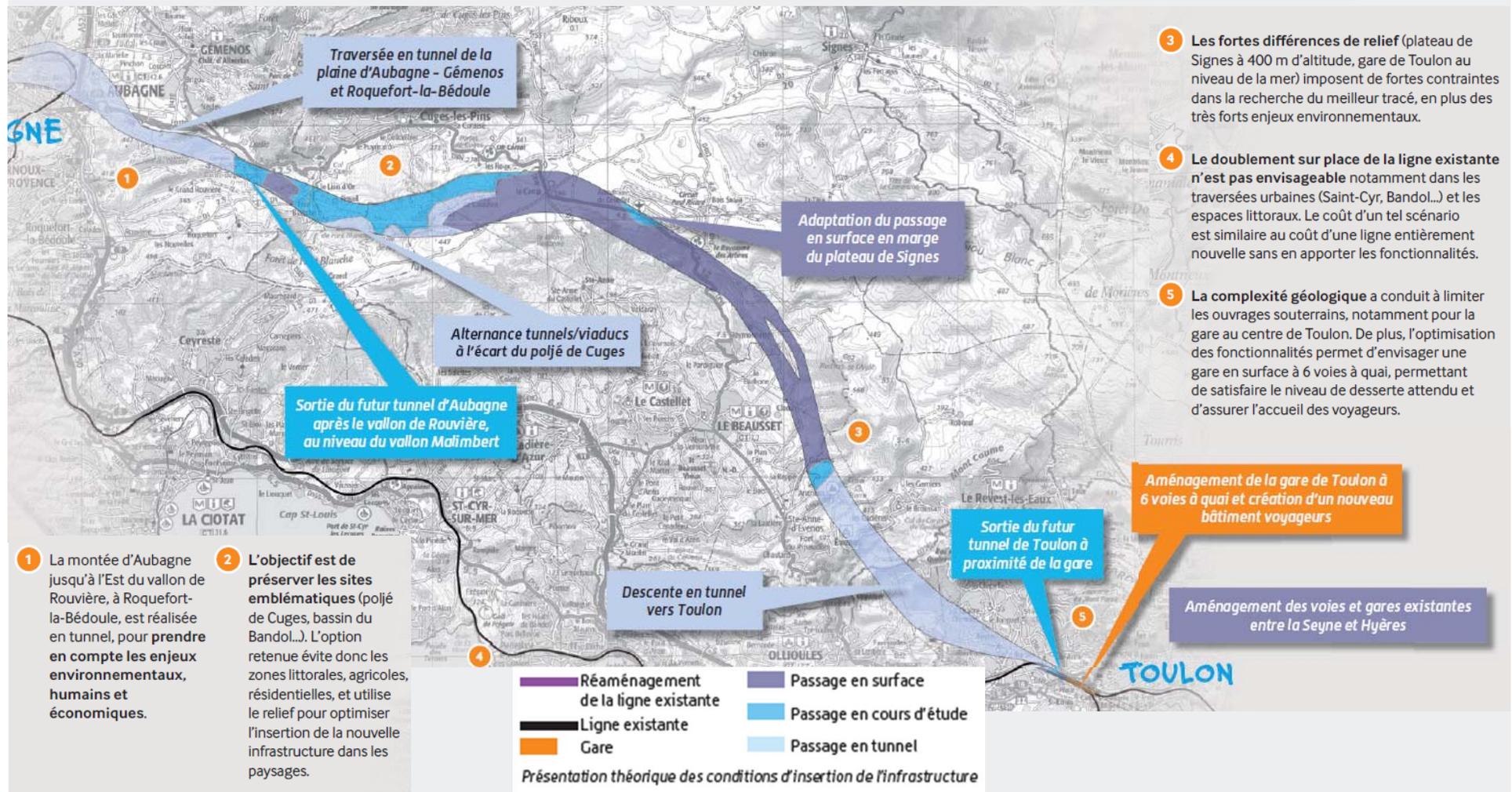
- **Qu'est-ce que la Zone de Passage Préférentielle ?**
 - Zone retenue pour la recherche du meilleur tracé (objet des études phase 2)
- **Comment a-t-elle été déterminée ?**
 - Etudes de « phase 1 »
 - Concertation avec le public en 2011
 - Concertation avec les élus en 2012
 - Etudes d'approfondissement et de phasage du projet
- **Quelle portée juridique ?**
 - Pas de portée juridique propre
 - Sert de base aux protections foncières

La Z.P.P. du projet qui a évolué avec la concertation

-  Réaménagement de la ligne existante
 -  Ligne existante
 -  Gare
 -  Passage en surface
 -  Passage en cours d'étude
 -  Passage en tunnel
- Présentation théorique des conditions d'insertion de l'infrastructure



La Z.P.P. du projet qui a évolué avec la concertation

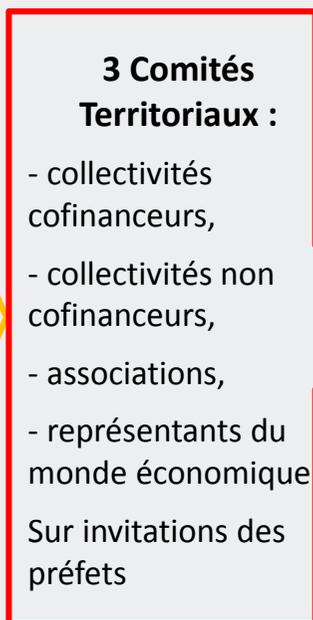
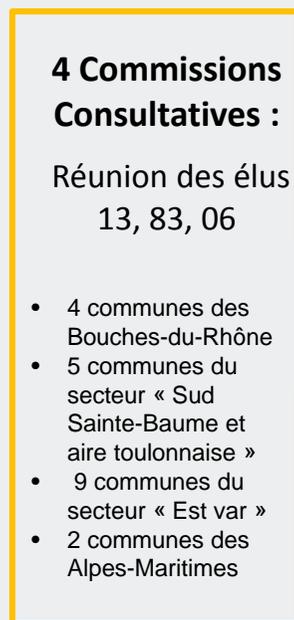


Séquence 5

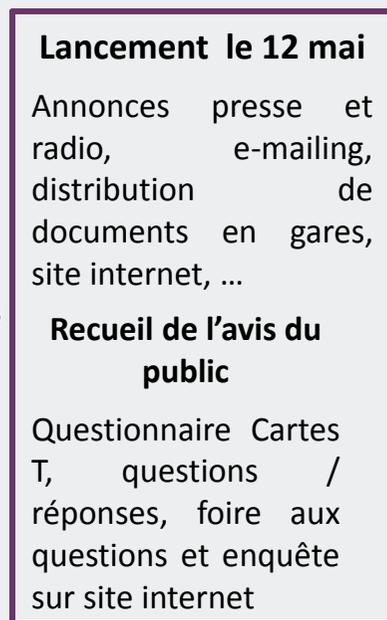
Les prochaines étapes

L'information et la consultation pour la priorité 2

Consultation des élus



Consultation du public



Synthèses



Septembre



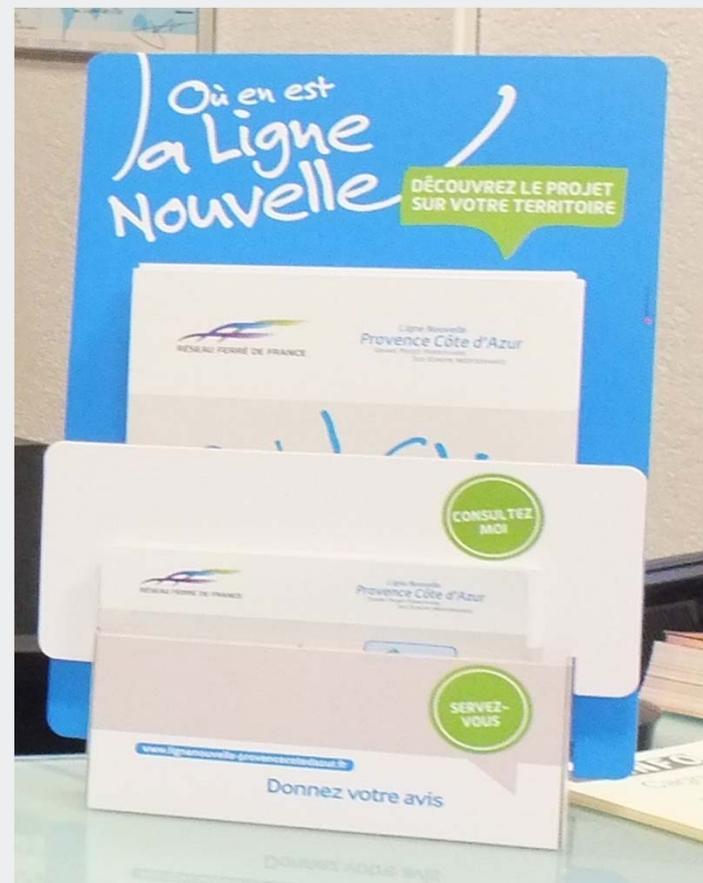
Bouches-du-Rhône : 6/05
Var : le 15/04 (x 2)
Alpes-Maritimes : 25/04

Bouches-du-Rhône : 06/05
Var : le 16/04
Alpes-Maritimes : 06/05

1 mois d'information du public du 12/05 au 13/06

L'information et la consultation du public

- Dispositif similaire au dispositif mis en œuvre pour la Priorité 1
- Dispositif annoncé au préalable dans la presse
- Mise à disposition de documentations et de moyens d'expression (lettres T) dans les mairies de la ZPP, CCI...
- Distribution dans les pôles d'échange de documents synthétiques de présentation du projet et de la ZPP ainsi que des moyens d'expression (dépliant lettre T)
- Mise en ligne sur le site internet des documents de présentation du projet, de la ZPP et d'une rubrique « exprimez-vous »



De la LGV
à la Ligne
Nouvelle

Comité Territorial des Bouches du
Rhône – 6 mai 2014